



AVIS ISSUS DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

no	Ministère ou organismes	Direction ou service	Signataire	Date	Nbre pages
1.	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Direction de l'aménagement de la faune de Laval-Lanaudière-Laurentides	Danielle Saint-Pierre	30 mai 2007	2 pages.
2.		Direction de l'aménagement de la faune de Laval-Lanaudière-Laurentides	Danielle Saint-Pierre	29 mai 2007	3 pages.
3.	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Service des avis et expertises, qualité de l'air	Yvon Couture	18 mai 2007	1 page.
4.		Service des avis et des expertises	Yvon Couture	16 mai 2007	1 page.
5.		Service de la qualité de l'atmosphère		4 juin 2006	1 page.

Mont-Laurier, le 30 mai 2007

Monsieur Michel Thérien
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

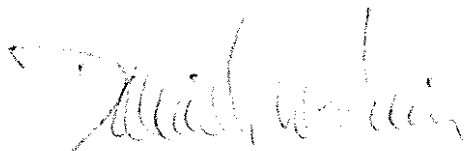
**Objet : Valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de
panneaux Uniboard de Mont-Laurier (3211-22-012)**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des réponses données à nos dernières demandes. Celles-ci répondent bien aux interrogations posées. Nous apprécierions cependant que les analystes en toxicologie du MDDEP valident la méthodologie et les conclusions présentées par l'initiateur du projet, puisque celui-ci utilise des guides, approches et valeurs de référence définis par ce ministère, notamment en ce qui concerne l'affirmation d'un risque nul pour les mammifères, oiseaux et milieux aquatiques.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous transmettons, Monsieur, nos cordiales salutations.

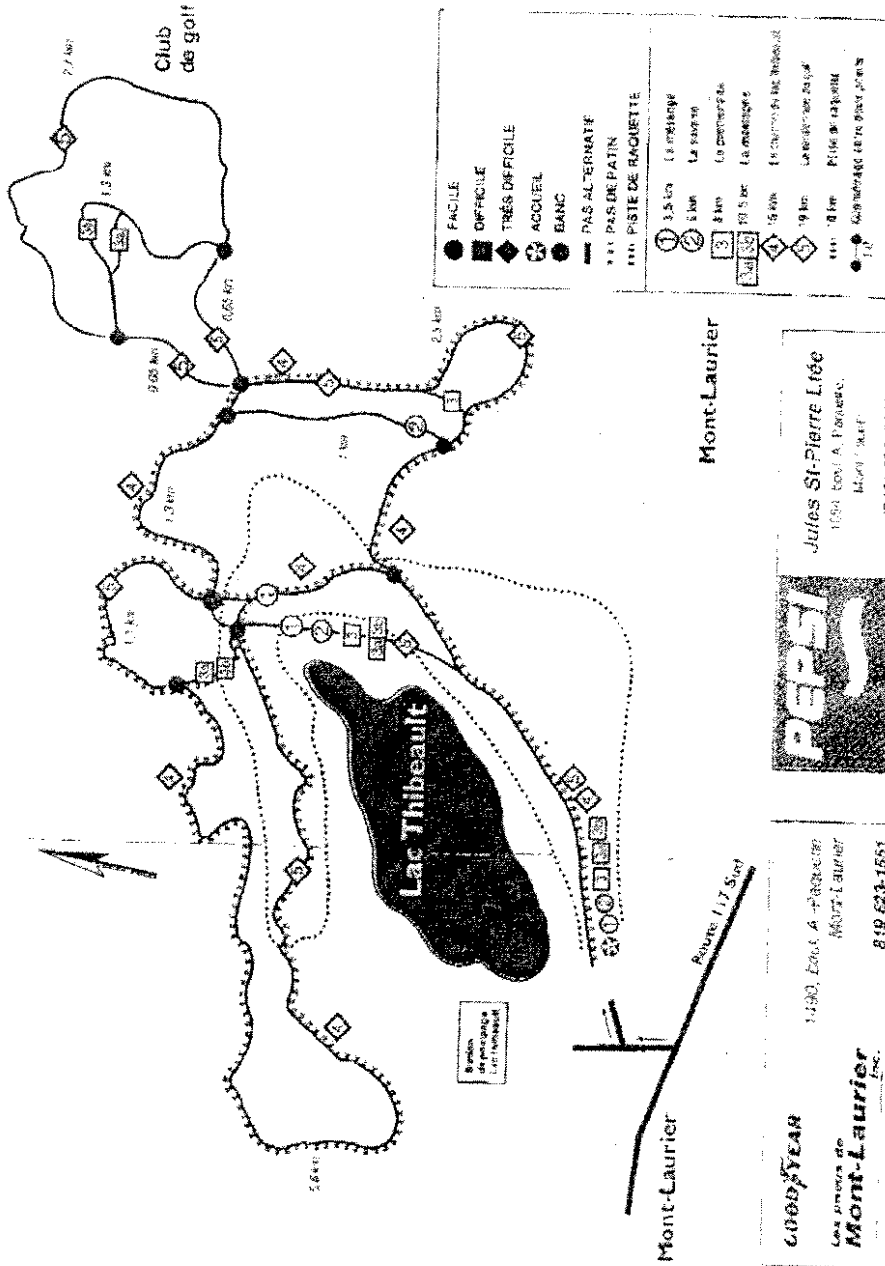
La directrice régionale,



Danielle St-Pierre

ANNEXE 1

CENTRE DE SKI DE FOND DE LA VALLÉE DE LA LIÈVRE



7000 01/02

547 MONT LAURIER

91 9623552

1 7

514 7280



Mont-Laurier, le 29 mai 2007

Monsieur Michel Thérien
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Edifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux
Unitboard de Mont-Laurier (3211-22-012)

Monsieur,

Nous avons pris connaissance des réponses aux questions et commentaires
fournies par l'initiateur du projet en titre. Nos commentaires sur ces réponses sont
les suivants.

Question 3.8

La réponse donnée correspond tout à fait à la question. Cependant, elle n'éclaire en
rien la situation, à savoir quelle est la concentration de formaldéhyde dans le lac
Thibault, lequel sert de source d'approvisionnement en eau potable de la ville de
Mont-Laurier. Pourtant, des mesures sont prises au récepteur 11, situé à proximité.
Est-ce qu'il est possible d'extrapoler les mesures obtenues au milieu aquatique à
proximité ?

Question 4.10

Au dernier paragraphe de la section (a) de la réponse, on indique qu'il n'y a pas de
sentier de ski de fond à cet endroit. Cette information est contredite par la carte du
réseau du Centre de ski de fond de la vallée de la Lièvre (Annexe 1). Un avis
d'expert sur le risque potentiel pour la santé des usagers serait utile.

... 2

Question 5.2

Il n'est pas possible à l'intérieur du délai prescrit de juger de la réponse donnée à la question 5.2, considérant que l'étude d'impact n'utilise pas de données de référence sur les concentrations de formaldéhyde occasionnant des impacts, parce qu'elles ne seraient pas disponibles dans la littérature. Une recherche rapide sur internet a permis de localiser l'article suivant :

"Chénier, R. 2003. An Ecological Risk Assessment of Formaldehyde. Human and Ecological Risk Assessment. Vol. 9, no. 2, pp. 483-509"


Nous recommandons que l'initiateur du projet consulte cette étude et utilise les valeurs de référence fournies pour préciser les informations fournies au MDDEP relativement à la question 5.2. Nous apprécierons également qu'un expert en toxicologie, indépendant de l'initiateur du projet, revoie les réponses fournies afin de les valider.

Question 11.3

Selon que les précisions demandées aux questions précédentes influencent ou non l'intensité de l'impact, il pourrait être nécessaire de revoir le tableau 5.4.

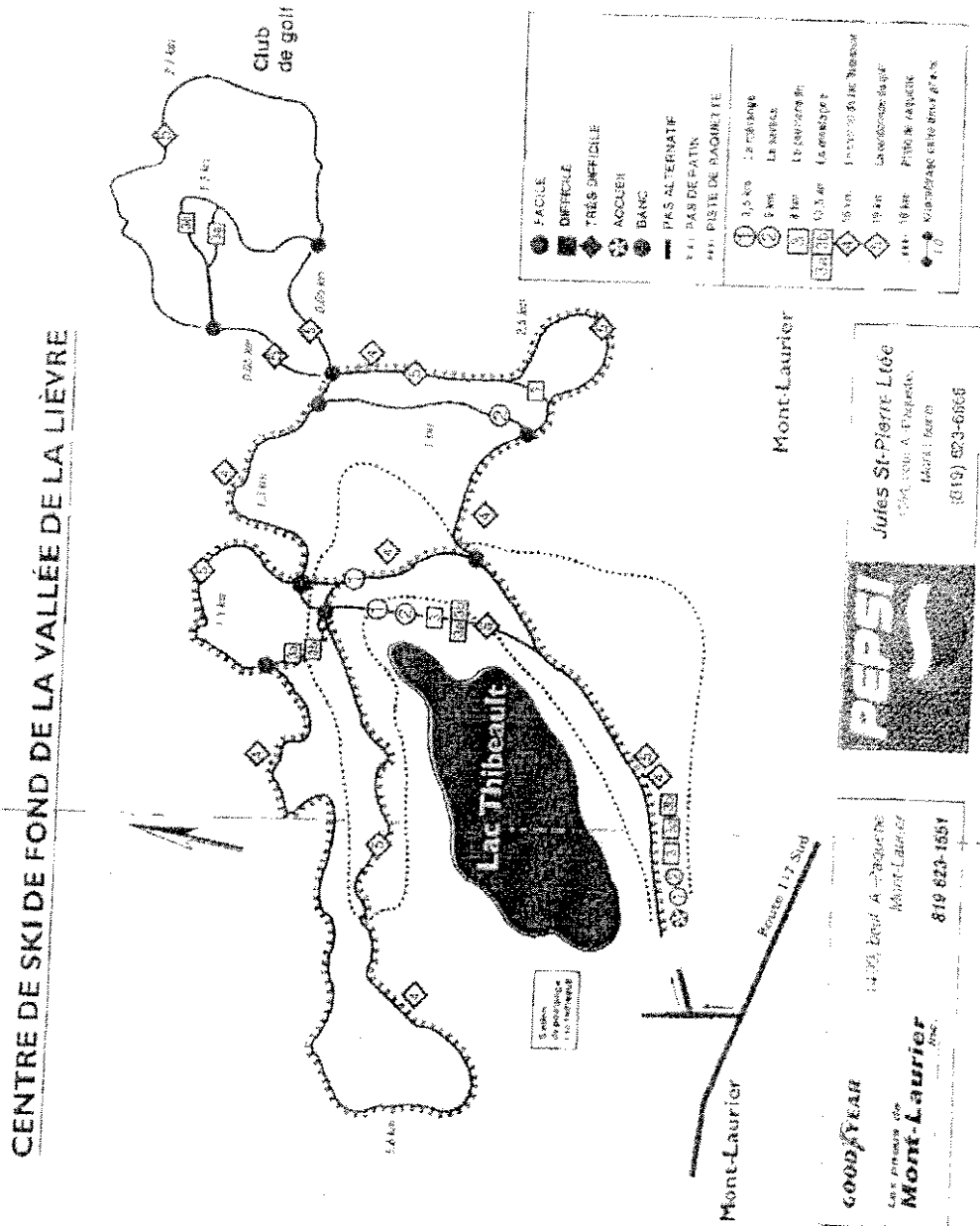
Nous vous remercions de l'attention portée à ces commentaires et vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice régionale,



Danielle St-Pierre

ANNEXE 1



819 823 1551
819 823 1551
819 823 1551

Thérien, Michel

De: Couture, Yvon
Envoyé: 18 mai 2007 15:01
À: Thérien, Michel
Objet: dossier Uniboard

Bonjour Michel, j'ai pris connaissance de la réponse d'Uniboard sur l'acroléine. La réponse malgré que théorique est satisfaisante

Yvon Couture Msc
Direction du Suivi de l'état de l'environnement
Service des avis et expertises, qualité de l'air
Éd Marie-Guyart, 7ième étage
675, René-Lévesque Est, Bte 22
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél : (418) 521-3820 poste 4703
Télec : (418) 643-9591
yvon.couture@mddep.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - Ce message, transmis par courrier électronique, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez immédiatement informer l'expéditeur par courrier électronique et détruire ce message et toute copie de celui-ci. Merci

24 MAI 2007

RJ-184
Service des projets industriels
et en milieu nordique

Note

DESTINATAIRE : M. Yves Grimard, chef de service

EXPÉDITEUR : M. Yvon Couture

DATE : Le 16 mai 2007

OBJET : Valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux
Uniboard de Mont-Laurier - Recevabilité
N/Réf. : (3211-22-012) - SAVEX-6621

Après analyse des informations fournies dans le document « Réponses aux questions et commentaires » en regard des questions formulées dans notre note du 15 janvier 2007, nous considérons l'étude recevable en ce qui concerne les impacts du projet sur la qualité de l'air ambiant.


YC/mp

c.c. M. Michel Thérien, DEE
M. Pierre Walsh, SAVEX



NOTE

DESTINATAIRE : Michel Thérien

DATE : Le 4 juin 2006

OBJET : Réponses aux questions et commentaires : Valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine Uniboard de Mont-Laurier (V/Réf. 3211-22-012)
SQA-439

J'ai pris connaissance des documents relatifs au dossier précité. Le promoteur a répondu de façon satisfaisante aux questions soulevées dans mon document d'expertise technique du 20 décembre 2006. En regard des questions reliées aux émissions atmosphériques du projet, l'étude d'impact est recevable.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez me contacter pour toute information supplémentaire.

Service de la qualité de l'atmosphère

cc. M. Goulet